



BASSINS

Aux utilisateurs du

Pavillon de Moinsel

Conditions générales d'utilisation dès janvier 2024

- Toute demande de réservation doit être faite au minimum 5 jours avant la date de location.
- Les locaux doivent être remis en ordre, tels que vous les avez trouvés, y compris les sanitaires.
- Lors de manifestation le soir, le nettoyage pourra intervenir jusqu'au lendemain à 9h dernier délai, les locaux pouvant être loués immédiatement après vous.
- Vous pouvez utiliser la cuisinière à gaz ainsi que le frigo. En cas de panne de gaz, vous pouvez chercher de l'aide auprès de :

Maria Baptista da Costa	079 887 68 49
Daniel Herpich	079 376 49 58
- Le camping sur le site est interdit.
- Les tarifs de location à la journée sont les suivants :
Personne habitant Bassins : CHF 120.-- /pas de caution.
Personne de l'extérieur : CHF 150.-- / le dépôt d'une caution sera de CHF 200.- sera également demandé à la remise de la clé. Elle sera restituée en espèce ou par virement.
- Le paiement doit être effectué avant la location, soit au bureau communal, soit par bulletin de versement. Les clés ne seront remises que sur présentation de la preuve du paiement.
- En cas d'annulation : jusqu'à 2 semaines avant, paiement dû à 50%, ensuite paiement dû à 100%.
- Les clés pour la location ou pour une visite des lieux doivent être demandées et rapportées au bureau communal.
- L'eau provient d'une citerne, donc ne doit pas être consommée sans la cuire.
- L'électricité provient d'une installation solaire, donc ne peut pas recevoir d'installations sonores. Il n'y a pas de génératrice mise à disposition.
- La location ne peut avoir lieu que durant la belle saison, du **15 mars au 31 octobre**. Aucune location ne sera prise en considération durant la saison hivernale.
- Nous vous prions de respecter le matériel et le bâtiment, de surveiller vos enfants et de nous signaler tous les dégâts que vous pourriez faire ou que vous auriez constatés.
- La clé de WC est suspendue à l'intérieur du local.

Nous vous faisons confiance et vous souhaitons beaucoup de plaisir.

La Municipalité